

En Bref

Maïs	Pyrale	Poursuite des piégeages. Le pic de vol semblerait atteint. A confirmer. Maintien de conditions climatiques favorables à leur activité.
------	--------	--

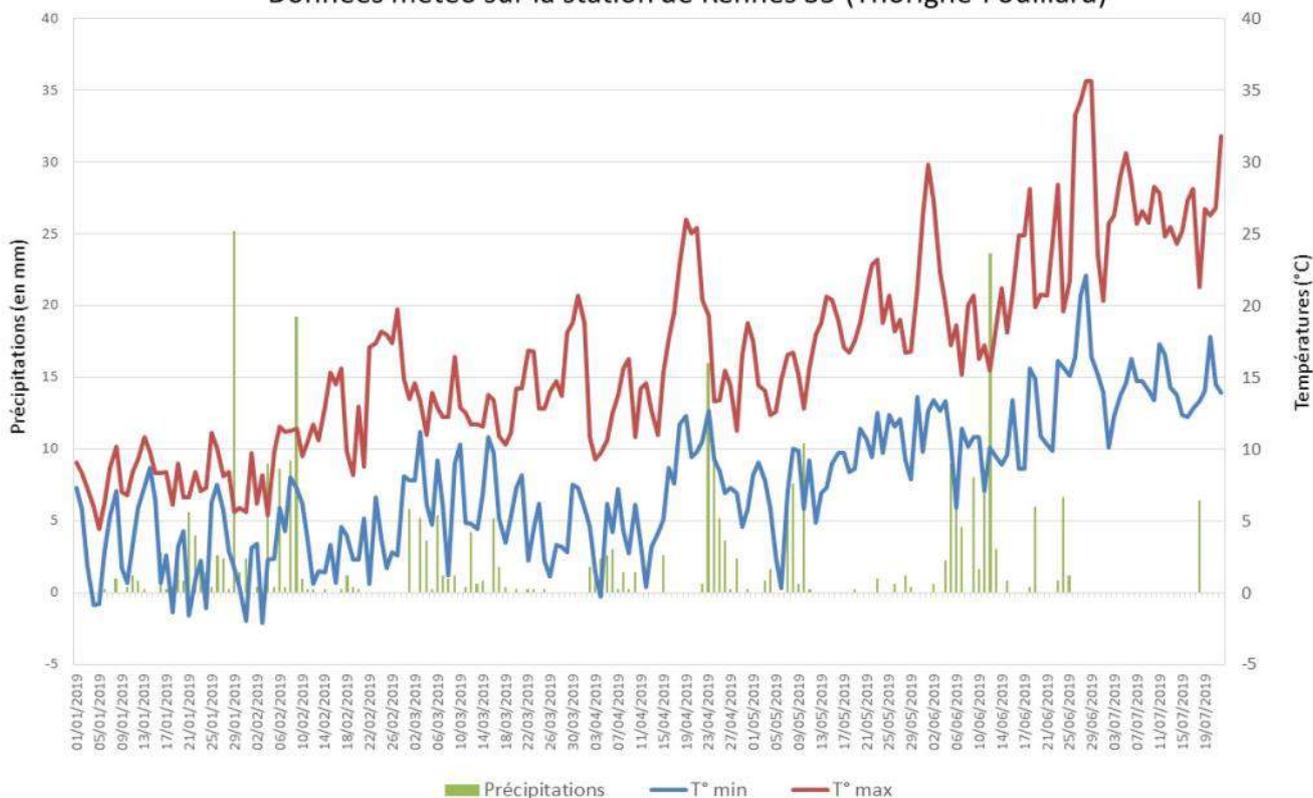


Présence de sciure sur les feuilles
Source: FREDON Bretagne

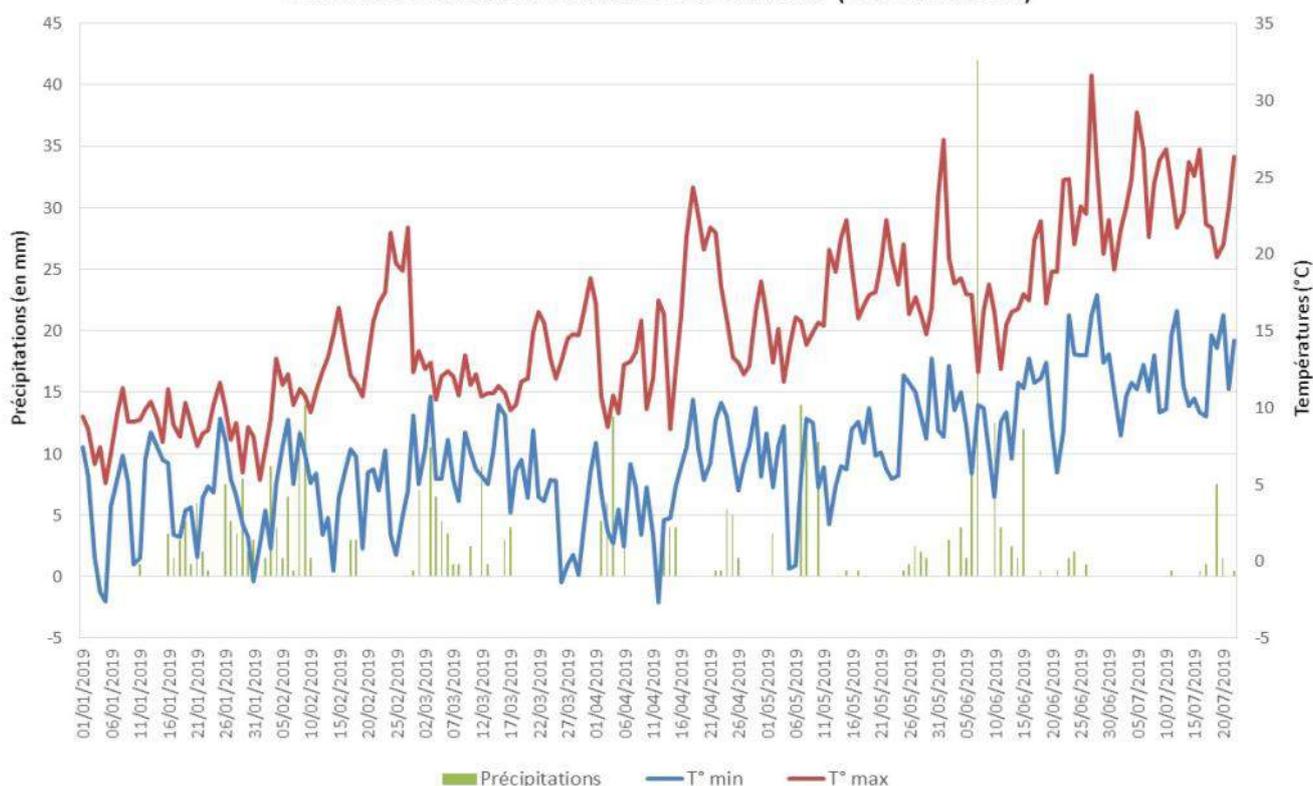


Perforations de la feuille en coup de fusil
Source: FREDON Bretagne

Données météo sur la station de Rennes 35 (Thorigné-Fouillard)



Données météo sur la station de Brest 29 (Trémaouézan)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er janvier et le 22 juillet 2019 pour les villes de Rennes (35) et de Brest (29).

Source : Demeter

MAÏS

34 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 3, Finistère : 3, Ille-et-Vilaine : 7, Morbihan : 21).

Stades

Stade majoritaire : entre 10 et 15 feuilles

Stade minimum : 10 à 15 feuilles

Stade maximum : floraison femelle

Ravageurs

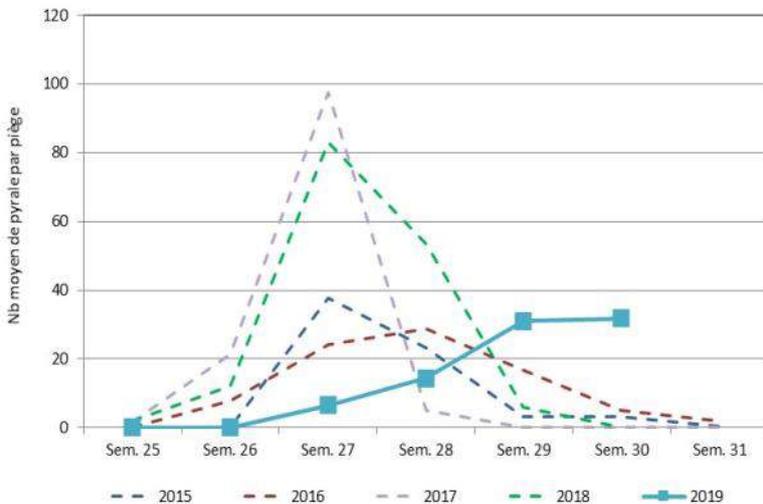
Pyrale

Observations issues des parcelles du réseau :

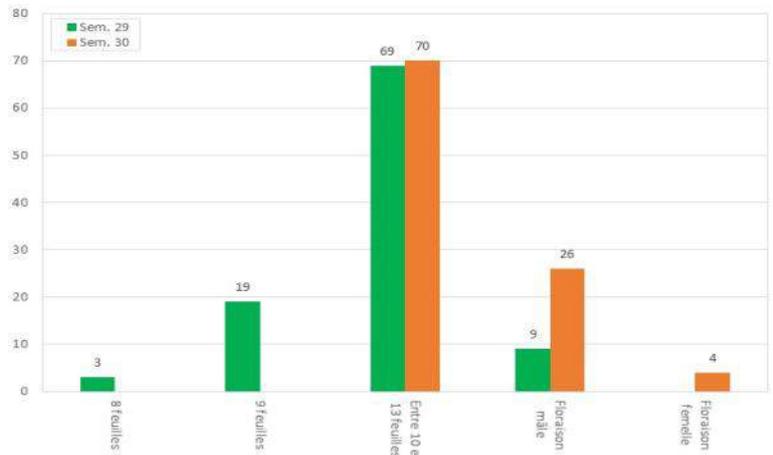
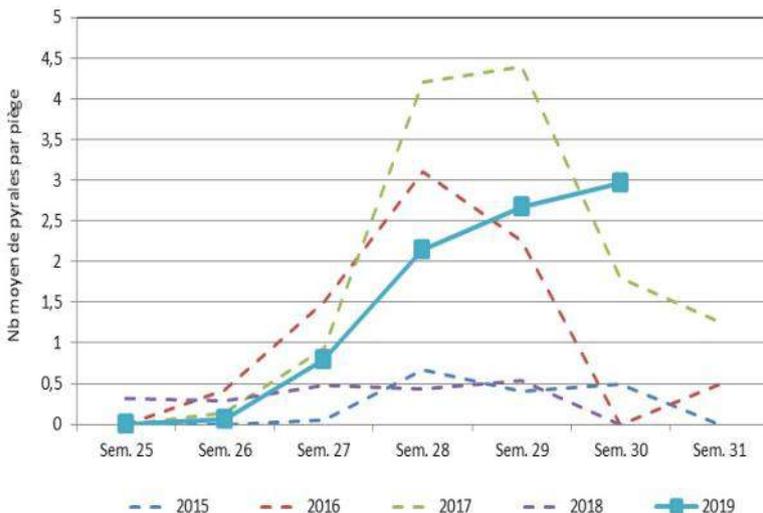
34 pièges ont été relevés cette semaine :

- 30 pièges à phéromone (dont 1 piège connecté) : 89 individus.
- 4 piège lumineux : 127 individus.

Graphique n° 1 : Nombre moyen de pyrales par piège lumineux

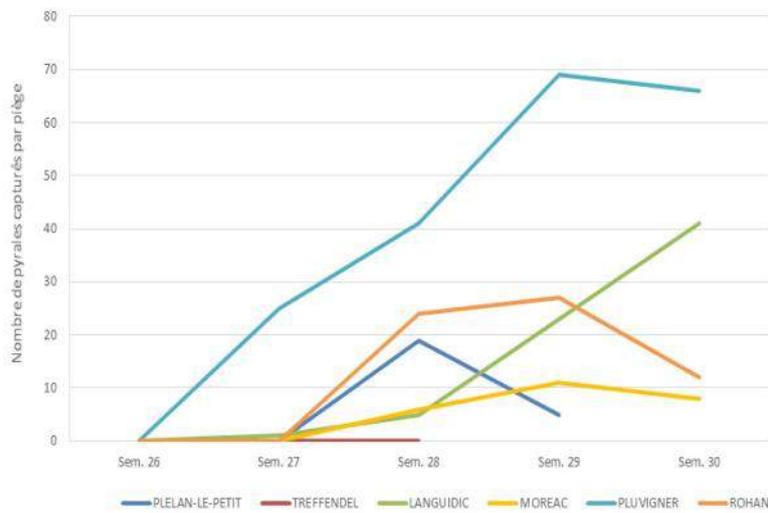


Graphique n° 3 : Nombre moyen de pyrales par piège à phéromone



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Graphique n° 2 : Nombre de pyrales piégées par piège lumineux



Des pyrales sont toujours piégées cette semaine dans les parcelles du réseau.

D'après les pièges lumineux, le pic de vol semblerait atteint la semaine 29.

D'après les pièges à phéromone, le pic de vol serait peut-être atteint semaine 30. A confirmer.

Les conditions climatiques attendues pour les prochains jours restent favorables à l'activité des pyrales, poursuivre la surveillance des pièges.

Des symptômes signalant la présence des larves (perforations des feuilles en coup de fusil, présence de sciure à l'aisselle des feuilles,..) sont signalés dans les parcelles du réseau.

Tableau n° 1 : Résumé des piégeages de pyrales par semaine d'observation pour chaque département :

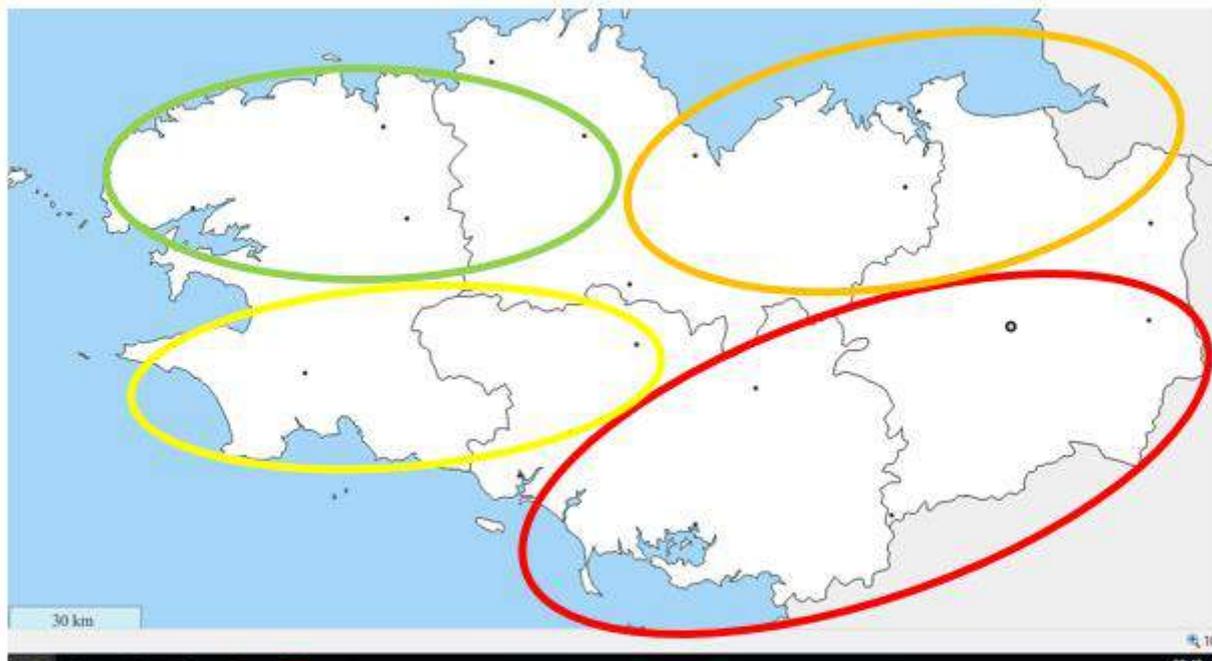
PIEGE A PHEROMONE							PIEGE LUMINEUX						
Dpt.	Commune	Sem. 26	Sem. 27	Sem. 28	Sem. 29	Sem. 30	Dpt.	Commune	Sem. 26	Sem. 27	Sem. 28	Sem. 29	Sem. 30
22	LOUDEAC	0	1	0	0	0	22	PLELAN-LE-PETIT		0	19	5	
22	SAINT-HERVE	0	1	0	1	0	35	TREFFENDEL	0	0	0		
22	SAINT-THELO	0	1	0	1	0	56	LANGUIDIC	0	1	5	23	41
22	TRIGAVOU		1	7			56	MOREAC	0	0	6	11	8
29	BANNALEC	0	1	2	0	5	56	PLUVIGNER	0	25	41	69	66
29	GUICLAN	0	0	0	0	1	56	ROHAN	0	0	24	27	12
29	PLOMODIERN	0	0	0	2								
29	PLOUDANIEL	0											
29	PLOURIN-LES-MORLAIX	0	0	0	0	0							
35	BAIN-DE-BRETAGNE		0	0	0	5							
35	BALAZE	0	0	2									
35	CESSON-SEVIGNE	0	0	0									
35	CHANCE	0	0	0									
35	CHATEAUBOURG	0	2	0									
35	CORNILLE	0	0	0									
35	DOMLOUP		0	2	5	3							
35	ERBREE		3	30	0								
35	IFFENDIC	0	0	9	4	4							
35	LA BAUSSAINE	0	0	1	0								
35	LA BAUSSAINE		0	0	0								
35	LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ	0	0	2									
35	LA CHAPELLE-THOUARULT	0	1	1	1	4							
35	LE THEIL-DE-BRETAGNE	0	0	1									
35	LAILLE			0									
35	LIEURON		0	0									
35	PACE		0	2	13								
35	PIRE	0	9	8									
35	ROZ-LANDRIEUX	0	1	0	0	3							
35	TRANS LA FORÊT	0	0	0									
56	BIGNAN		0	0	2	8							
56	CADEN	0	0	0		0							
56	CAMPENEAC	0	3	1	3	3							
56	GUEGON	0	1	2	5	0							
56	GUEHENNO	0	0	0	7	2							
56	INGUINIEL	0	0		0								
56	LANOUEE	0	0	8	1	6							
56	LANOUEE	0	0	1	2	23							
56	LANOUEE	0	0	2	7	3							
56	LE FAOUËT	0				0							
56	NEULLIAC		0	1									
56	NOYAL PONTIVY	0	0			0							
56	PLESCOP	1	3	0	4	3							
56	PLUMELIAU		2	1	11								
56	PLUVIGNER	1	0	0	0	2							
56	PLUVIGNER	0	2	0	5	10							
56	SAINT MALO DES TROIS FONTAINES	0											
56	SULNIAC		1	2	0	3							
56	SULNIAC		3	3	2	0							

Analyse de risque :

Poursuite des captures de pyrales. Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours restent favorables aux vols des pyrales. Le pic de vol semble atteint. A confirmer la semaine prochaine.

Carte n°1 : Présentation d'une estimation du niveau de risque pyrale sur l'ensemble de la Bretagne

CARTE RISQUE PYRALE 2018



Cette carte est issue d'un travail de synthèse mené par la Chambre d'Agriculture de Bretagne et Arvalis. Elle estime les différents niveaux de risque vis-à-vis de la pyrale sur l'ensemble de la région.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritech service, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CLAL St Yvi, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Le Gall Corre, D2N, Eilyps, Ets Touchard, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SAS Jégouzo.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULAIS
Animateur Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Novia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.